

COMMUNE DE CAZERES SUR GARONNE

Avis au public

PRESCRIPTION DE LA 4 EME MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME POUR CONCERTATION

Mr Le Maire de la Commune de Cazères informe ses administrés que par délibération en date du 20/02/2017, le Conseil Municipal de Cazères a décidé de prescrire la 4^{ème} modification simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU) sur le territoire communal :

Le texte complet de cet arrêté et le dossier de concertation peuvent être consultés en mairie du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf jours fériés du 22/04/2017 au 22/05/2017 inclus.

Cazères le 27 Mars 2017

Le Maire : Michel OLIVA

 Le Maire,
Michel OLIVA

